

ARABIA SICAV
Etats Financiers Intermédiaires
 Au 30 septembre 2003

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des actifs de l'« **Arabia SICAV** », tels que reflétés par ses états financiers intermédiaires au 30 septembre 2003, et de leur composition à cette date.

Ces états financiers intermédiaires, faisant apparaître un portefeuille titre dont les composants sont confirmés par un inventaire établi par le dépositaire, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire. Il nous appartient sur la base de notre examen limité d'émettre un avis sur les dits états financiers.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à apprécier la conformité des données reflétées par les états financiers intermédiaires au regard de leur cohérence, de leur vraisemblance et de leur pertinence.

Une vérification limitée comporte essentiellement des procédures analytiques et des procédures pour apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté et la présentation d'ensemble des états financiers intermédiaires ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

*Sur la base de cet examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous permettent de penser que les états financiers, ci-joints, ne présentent pas, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière et les résultats des opérations de l'« **Arabia SICAV** » au 30 septembre 2003, conformément aux normes comptables généralement admises.*

Sans remettre en cause ce qui précède, nous devons vous informer que les états Financiers intermédiaires de l'« **Arabia SICAV** » au 30 septembre 2003, dégagent des actifs nets, de tnd : 3 800 698, dont, des sommes distribuables à la fin de la période, de tnd : 200 569, et un portefeuille titre, de tnd : 2 878 635, comprenant, d'une part, une participation sur un même émetteur de plus de 10% de son capital et, d'autre part, une participation visée par l'article 466 du code des sociétés commerciales.../

Tunis, le 21 octobre 2003
 le Commissaire aux Comptes
Mohamed SELTANA

BILAN
ARRETE AU 30/09/2003

(Exprimé en dinars)

	<u>30/09/2003</u>	<u>30/09/2002</u>	<u>31/12/2002</u>
ACTIF			
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES			
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 878 635	2 665 733	2 936 619
b- Obligations et valeurs assimilées	202 775	613 267	766 858
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires	626 373	550 295	
b- Disponibilités	171 669	11 110	9 542
AC3- Créances d'exploitation	1 822	168 894	25 058
AC4- Autres actifs	9 698	9 698	9 698
TOTAL ACTIF	3 890 973	4 018 997	3 747 774
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	90 275	79 235	44 449
PA2- Autres créditeurs divers			
TOTAL PASSIF	90 275	79 235	44 449
ACTIF NET			
CP1- Capital	3 600 130	3 772 332	3 540 067
CP2- Sommes distribuables			
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	0	
b- Sommes distribuables de la période	200 569	167 431	163 258
ACTIF NET	3 800 698	3 939 763	3 703 325
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	3 890 973	4 018 997	3 747 774

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2003

(Exprimé en dinars)

	<u>01/07/2003</u> <u>30/09/2003</u>	<u>01/01/2003</u> <u>30/09/2003</u>	<u>01/07/2002</u> <u>30/09/2002</u>	<u>01/01/2002</u> <u>30/09/2002</u>	<u>01/01/2002</u> <u>31/12/2002</u>
Revenus de portefeuille-titres					
Dividendes	39 812	215 957	17 609	189 762	189 762
Revenus des obligations et valeurs assimilées	2 957	16 463	8 585	30 461	41 007
Revenus des autres valeurs	0				
Revenus des placements monétaires	10 445	19 525	2 757	4 334	7 036
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	53 214	251 946	28 951	224 556	237 806
Charges de gestion des placements	16 746	49 040	16 619	51 571	68 381
REVENU DES PLACEMENTS	36 468	202 906	12 333	172 985	169 424
Autres produits					
Autres charges					
RESULTAT D'EXPLOITATION	36 468	202 906	12 333	172 985	169 424
Régularisations du résultat d'exploitation	-1 145	-2 337	-3 497	-5 554	-6 166
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	35 323	200 569	8 836	167 431	163 258
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)					
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	124 626	511 733	479 080	213 786	106 818
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-30 828	-356 747	-477 299	-693 508	-801 750
Frais de négociation	-1 617	-9 552	-3 463	-8 172	-11 929
Régularisation des sommes non distribuables	-2 017	-5 007	11 163	19 465	21 761
RESULTAT DE LA PERIODE	125 487	340 995	18 316	-300 997	-521 842

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET

ARRETE AU 30/09/2003

(Exprimé en dinars)

	<u>01/07/2003</u> <u>30/09/2003</u>	<u>01/01/2003</u> <u>30/09/2003</u>	<u>01/07/2002</u> <u>30/09/2002</u>	<u>01/01/2002</u> <u>30/09/2002</u>	<u>01/01/2002</u> <u>31/12/2002</u>
AN 1- VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
a- Résultat d'exploitation	35 323	200 569	8 836	167 431	163 258
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	124 626	511 733	479 080	213 786	106 818
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-30 828	-356 747	-477 299	-693 508	-801 750
d- Frais de négociation de titres	-1 617	-9 552	-3 463	-8 172	-11 929
AN 2- DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	0	-163 258		-248 658	-248 658
AN 3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
a- Souscriptions					
_ Capital	365 288	460 067	0	0	
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	261			
_ Régularisation des sommes distribuables			0	0	
_ Droits de sorties				0	
b- Rachats					
_ Capital	-385 789	-540 430	-88 521	-180 968	-196 562
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-2 017	-5 268	11 163	19 465	21 761
_ Régularisation des sommes distribuables					
_ Droit de sortie					
VARIATION DE L ACTIF NET	104 986	97 374	-70 204	-730 624	-967 062
AN 4- ACTIF NET					
a- en début de période	3 695 712	3 703 325	4 009 967	4 670 387	4 670 387
b- en fin de période	3 800 698	3 800 698	3 939 763	3 939 763	3 703 325
AN 5- NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)					
a- en début de période	85 652	87 135	89 283	91 190	91 190
b- en fin de période	85 143	85 143	87 457	87 457	87 135
VALEUR LIQUIDATIVE	44,639	44,639	45,048	45,048	42,501
AN6- TAUX DE RENDEMENT	3,46%	9,43%	0,30%	-12,04%	-17,02%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêté au 30/09/2003

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2003 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2003, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2003 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition. les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2003 à 2 878 635 DT contre 2 665 733 DT au 30/09/2002, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 30/09/2003	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:					
AMS	11 357	177 845	27 257	0,70%	0,68%
PBHT	3 542	81 394	16 470	0,42%	0,15%
BIAT	2 500	51 734	45 250	1,16%	0,03%
BNA	300	2 940	2 922	0,08%	0,00%
BTEI	8 570	155 728	166 258	4,27%	0,86%
TAIR	31 512	194 250	185 101	4,76%	0,20%
TL	310	7 142	5 580	0,14%	0,02%
MONOPRIX	13 701	481 956	349 376	8,98%	0,74%
SFBT	6 854	334 337	320 123	8,23%	0,07%
STEQ	18 536	100 954	92 309	2,37%	1,32%
SOTUVER	9	57	72	0,00%	0,00%
MAGASIN GENERAL	15 448	122 071	111 226	2,86%	0,93%
ATB	31 300	507 124	372 157	9,56%	0,45%
CIL	2 462	59 487	29 298	0,75%	0,25%
SPDIT	100	2 833	2 195	0,06%	0,00%
ATL	2 411	70 525	33 513	0,86%	0,24%
SOTUMAG	15 347	194 027	170 352	4,38%	1,71%
SOTRAPIL	16 921	246 363	228 315	5,87%	0,59%
ELECTOSTAR	15 893	94 363	78 829	2,03%	0,91%
SIAME	9 650	260 497	187 017	4,81%	0,71%
SIMPAR	4 221	57 680	59 474	1,53%	0,70%
ICF	1 110	50 218	39 849	1,02%	0,12%
SIPHAT	5 373	48 353	42 447	1,09%	0,30%
SOTRAPIL03	16 460	23 988	21 563	0,55%	0,58%
AMS03	11 336	8 003	907	0,02%	0,68%
SOTETEL 03	405	2 556	3 702	0,10%	0,02%
SANADETT SICAV	1 000	104 302	106 356	2,73%	0,33%
AXIS TRESORERIE SICAV	1 800	180 049	180 718	4,64%	11,21%
TOTAL	248 476	3 621 044	2 878 635	74%	
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:					
EMPRUNT ATL 2000/1 7% ech 31/07	2 000	160 000	161 522	4,15%	1,60%
CIL 2002/1 TMM+1,25% ech 28/02	500	40 000	41 253	1,06%	0,27%
TOTAL	2 500	200 000	202 775	5%	
PLACEMENTS MONETAIRES					
BON DE TRESOR A COURT TERME		610 393	626 373	16%	
DISPONIBILITES		169 187	171 669	4%	
TOTAL		779 580	798 042	21%	
TOTAL GENERAL		4 600 623	3 879 453	100%	
AUTRES INFORMATIONS					
TOTAL EMPLOI ATL			195 035	5,01%	
TOTAL EMPLOI CIL			70 551	1,81%	

Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Dividendes	30/09/2003	30/09/2002
- Actions et valeurs assimilées admises à la cote	215 957	189 762
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations		
Revenus des placements monétaires		
-BTCT	16 226	597
-Rémunération du compte courant	3 299	3 737
TOTAL	251 946	224 556

Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 3^{er} trimestre 2003 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2003	
- Montant	3 530 467
- Nombre de titres	85 652
- Nombre d'actionnaires	40
Souscriptions réalisées	
- Montant	365 288
- Nombre de titres émis	9 052
- Nombre d'actionnaires nouveaux	2
Rachats effectués	
- Montant	- 385 789
- Nombre de titres rachetés	9 561
- Nombre d'actionnaires sortants	5
Autres effets s/capital	
- Variation des plus values potentielles	124 626
- Moins values réalisées sur cession de titres	- 30 828
- Frais de négociation	- 1 617
- Régularisation des sommes non distribuables	- 2 017
Capital au 30/09/2003	
- Montant	3 600 130
- Nombre de titres	85 143
- Nombre d'actionnaires	37

Note sur les sommes distribuables

Le solde de ce poste au 30/09/2003 se détaille ainsi :

Résultats distribuables	
exercice (2003)	200 569
TOTAL	200 569

4/ AUTRES INFORMATIONS

Revenus des placements	251 946
Charge de gestion des placements	49 040
Revenu net des placements (1)	202 906
Autres produits	
Autres charges	
Résultat d'exploitation	202 906
Régularisation du résultat d'exploitation	- 2 337
Sommes distribuables de la période	200 569
Variation des plus values potentielles	511 733
Moins values réalisées sur cession de titres	- 356 747
Frais de négociation	- 9 552
Régularisation des sommes non distribuables	- 5 007
Résultat net de la période (1)+(2)	- 340 995

Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire . Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de l' AFC au 30/09/2003 s'élèvent à 32 325 DT TTC.

Rémunération du dépositaire

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB .En contrepartie le dépositaire perçoit une rémunération de 1180D TTC l'an. Les honoraires de l'ATB au cours du 3^{ème} trimestre 2003 s'élève à 883 DT